



**Programme de Renforcement des Services Judiciaires, des Droits Humains et de l'Equité du  
Genre - PRSJDHEG**

**Compte rendu du Comité de Pilotage de clôture  
(N'Djamena, le 12 Mai 2017)**

Le 12 mai 2017, s'est tenue, dans la grande salle de réunion du Ministère de la Justice chargé des Droits Humains, une réunion du Comité de Pilotage du Programme de Renforcement de Services Judiciaires, des Droits Humains et de l'Equité de Genre (PRSJDHEG).

Coprésidée par Messieurs Djimadjimbaye Katangar Aimé et Laurent RUDASINGWA respectivement Secrétaire Général du Ministère de la Justice chargé des Droits Humains et Conseiller Senior Program PNUD, la rencontre a réuni dix sept (17) personnes représentant les institutions et services membres du Comité du Pilotage. Il s'agit de :

- 1- Secrétaire Général du Ministère de la Justice ;
- 2- Représentant de la Directrice Pays du PNUD ;
- 3- Directrice Générale de la Femme et de l'Equité de Genre ;
- 4- Directeur Général Adjoint des Droits de l'Homme ;
- 5- Secrétaire Général de la CNDH ;
- 6- Présidente Nationale de la CELIAF ;
- 7- Chargé de programme de la bonne gouvernance ;
- 8- Coordonnateur du PRSJDHEG ;
- 9- représentant du coordonnateur du Programme intégré de relèvement des crises ;

- 10- Point focal de Droits Humains;
- 11- Point focal Equité de Genre ;
- 12- Le point Focal Droits Humains sortant ;
- 13- Le point Focal Renforcement des Services Judiciaires sortant ;
- 14- Le Directeur Adjoint des Ressource Humaines du Ministère de la Justice et des Droits Humains ;
- 15- Le chef de Division de la statistique, de la recherche et de suivi – évaluation ;
- 16- Le comptable du PRSJDHEG ;
- 17- L'Assistant Administratif du PRSJDHEG.

### **Ordre du jour :**

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour :

- Les allocutions du Secrétaire Général du Ministère de la Justice chargé des Droits Humains et celle du Représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- La présentation du rapport final par le Coordonnateur du Programme ;
- La Présentation des inventaires du programme et la proposition d'affectation des mobiliers, des moyens roulants et matériels informatiques.

### **I. Ouverture**

Le Secrétaire Général du Ministère de la Justice chargé des Droits Humains, en introduisant la séance, a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'assistance, il a relevé le contexte et la justification dans lequel ce programme a été créé. En effet, le programme fait suite aux résultats des Etats Généraux de la Justice tenus en 2003, du Forum National sur les Droits de l'homme tenu en 2011, et au constat fait de l'accroissement des violations des Droits de l'Homme au Tchad, le déficit de capacités humaines qui touche les principales institutions nationales et la faiblesse des structures nationales censées assurer la promotion et la protection des droits de l'homme.

Il a ensuite précisé que c'est dans le but de renforcer l'Etat de droit, et le souci de mener une action en synergie pour l'atteinte de l'impact des interventions en ce qui concerne les violations des droits humains, la participation égalitaire, et la gestion de la bonne gouvernance, tel qu'attendu par l'UNDAF et le CPAP,

que le programme a été élaboré et adopté pour une durée de quatre ans (2012 à 2015).

Pour le Secrétaire Général du ministère de la justice chargé des droits humains, coprésident du comité du pilotage, ce partenariat a permis d'améliorer les performances du personnel de son ministère, du ministère de la Femme, de la Petite Enfance, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, ainsi que celles des organisations de la Société Civile dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Dans son intervention, le représentant de la Directrice Pays du PNUD a fait savoir que ce Programme étant un programme pilote, il a été exécuté dans des conditions difficiles compte tenu des différents changements intervenus au PNUD et les difficultés de mobilisation de fonds par les parties prenantes. Il a ensuite réitéré la volonté du PNUD à poursuivre le partenariat avec le Gouvernement tchadien, à travers un nouveau programme d'envergure nationale pour compter de janvier 2018 et prenant en compte les axes prioritaires de l'UNDAF 2017-2021 et du nouveau CPAP.

## **II. Présentation du bilan global du Programme de Renforcement de services Judiciaires, des Droits Humains et de l'Equité de Genre(PRSJDHEG).**

S'agissant de la présentation du bilan global du programme, le coordonnateur du PRSJDHEG a passé en revue toutes les activités réalisées par composante durant les quatre (4) années d'exécution, les leçons apprises, les difficultés et les perspectives d'avenir. Ensuite s'en est suivi les débats.

### **II.1. Activités réalisées par composante**

Le programme de Renforcement de services Judiciaires, des Droits Humains et de l'Equité de Genre s'articule autour de trois composantes.

#### **II.1.1. Renforcement des services judiciaires**

Le renforcement des services judiciaires s'est fait à travers un appui matériel, technique, logistique et financier.

#### **Appui matériel**

- 05 Juridictions (Doba, Kélo, Mandelia, Mongo) équipées en outils informatiques, mobiliers de bureau, fournitures diverses



## **Formations**

- 140 Magistrats, Greffiers, journalistes ont été recyclés à travers 5 formations sur les mécanismes d'accès à la justice et les procédures judiciaires

## **Accès à la justice**

- 03 centres d'écoute ont été créés, équipés et animés par 3 volontaires juristes chacun, à Kélo, Doba et Mongo pour sensibiliser, conseiller et orienter les populations sur les questions de droit et de procédure de justice. 1174 personnes ont bénéficié des services des centres d'écoute
- 02 spots publicitaires sur le litige foncier et la pension alimentaire ont été réalisés et diffusés à N'Djamena, Mongo, Kelo et Doba sur les ondes de radio

## **Appui aux audiences foraines et aux sessions criminelles**

- 04 audiences foraines organisées dans les localités de Guelendeng, Gounou-Gaya, Kelo, Léré et Koumra avec en tout 73 dossiers inscrits aux différents rôles.
- 07 sessions criminelles ont été tenues dans les localités de N'Djamena, Moussoro, Pala, Doba Laï, Sarh, Moundou, Bongor avec en tout 67 dossiers criminels enrôlés

## **I.2. Droits humains**

### **I.2.1 Appui matériel**

- Un fonds documentaire et d'archivage a été constitué au sein du Ministère des Droits de l'Homme ;
- La bibliothèque du Ministère des Droits de l'Homme a été équipée en matériels informatiques et bureautiques.

### **I.2.2 Formations**

- 177 agents de la Direction Générale des Droits de l'Homme, des délégations régionales et les Organisations de la Société Civile et les membres du comité interministériel ont été formés sur les techniques de rédaction des rapports sur les droits de l'homme ;



- Deux (02) cadres de l'ex Ministère des Droits de l'Homme ont participé au 5<sup>e</sup> forum mondial des droits de l'homme à Nantes en France, en juillet 2013;
- Les personnels du Programme et de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion Sociale ont pris part à l'Atelier Sous Régional de Renforcement des capacités du personnel pénitentiaire et des forces de maintien de l'ordre sur les Droits de l'homme et la sécurité pénitentiaire en Juillet 2014 à Douala au Cameroun.

### **I.2.3 Appui au comité interministériel**

- Le comité interministériel a rédigé, validé et transmis le rapport sur la mise en œuvre de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples ;
- Le comité interministériel a rédigé, validé et transmis le rapport sur la mise en œuvre du pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
- Le comité interministériel a rédigé, validé et transmis le rapport sur la mise en œuvre de convention pour l'élimination de toutes les formes de la discrimination raciale ;
- Le Plan d'Action National des Droits de l'Homme a été finalisé ;
- Le plan d'action national pour Examen Périodique Universel a été élaboré ;
- Le Secrétaire Général Adjoint du ministère des Droits de l'homme a pris part à la réunion de l'Examen Périodique Universel (EPU) de 2014 à Genève.

### **I.2.4 Appui à la CNDH :**

- L'avant-projet de loi relatif à la réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme a été élaboré et validé ;
- Deux (02) membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ont participé à la conférence de Banjul (Gambie) ;

- Les membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ont été formés sur les principes de Paris;

### **I.3. Equité du Genre**

#### **I.3.1 Appui matériel au Ministère de la Femme et à la Cellule de Liaison des Associations Féminines - CELIAF**

- La Direction de la Communication du Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale a été dotée de matériels informatiques et de communications (enregistreurs, routeurs d'internet..);
- La Cellule des Liaisons et des Associations Féminines a été dotée de dix (10) modems Tigo et 50 machines et leurs et 10 générateurs pour ses 10 antennes.

#### **I.3.2 Formations**

- 134 acteurs étatiques et non étatiques ont été outillés sur le contenu de la Stratégie Nationale de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;(Abéché, Kelo, Massakory, Sarh) ;
- 70 Chefs traditionnels, autorités admiratives et les Organisations de la Société Civile ont été formés sur les Violences Basées sur le Genre et les notions des Droits de l'Homme à Moundou et Abéché ;
- 122 femmes des organisations féminines ont été formées sur la technique de transformation des produits locaux (Laï/Tandjilé en 2015) ;
- La Directrice Générale Adjointe de l'Equité Genre, et le point Focal Genre du Ministère de la femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale ont participé à la conférence internationale sur la condition de la Femme en 2017 aux Etas Unis d'Amérique ;
- 655 femmes de la CELIAF sur 1104 femmes prévues ont été formées en couture, alphabétisation et informatique bureautique ;
- Deux (02) femmes de la CELIAF ont participé à la Conférence de Beijing +20 aux Etats-Unis en 2015



### **I.3.3 Sensibilisation**

- Trois études ont été réalisées et validées sur les différentes thématiques :
  - ✓ Violences basées sur le genre : Cas du Lévirat et Sororat dans le Mayo Kebbi Est-Ouest et la Tandjilé ;
  - ✓ Les us et coutumes néfastes à l'égard de la femme Tchadienne ;
  - ✓ Droit moderne et la justice traditionnelle au Tchad ;
- 1130 personnes issues des 10 arrondissements de N'Djamena sont sensibilisées sur les Violences Basées sur le Genre dont 574 femmes et 556 hommes ont été touchés,
- 30 cas d'incidents ont été identifiés en 2015 ;
- 1921 personnes sensibilisées dans les 10 arrondissements de N'Djamena sur la succession et le veuvage dont 1079 femmes et 842 hommes ;
- Une émission radio interactive sur le droit de succession a été réalisée en français ;
- Un spot publicitaire sur le droit de succession a été réalisé en français et arabe ;
- 800 dépliants sur le contenu du protocole de Maputo ont été produits et distribués ;
- 25 Secrétaires Généraux, Directeurs Généraux, Directeurs techniques, chefs de divisions et services informés et sensibilisés sur le projet de loi relative au quota de 30% accordé aux femmes dans les instances de prise de décision.

### **II.2. Leçons apprises**

- La formulation de toute stratégie d'intervention dans le domaine de la justice au Tchad doit intégrer l'inexistence ou la précarité des infrastructures judiciaires ainsi que leur manque de personnel qualifié et d'outils de travail ;
- La justice ne peut couvrir l'ensemble du territoire que par le biais des audiences foraines et sessions criminelles ;
- Des considérations d'ordre politique empêchent encore le plein épanouissement de droits humains (la non adoption du code de la famille, le non fonctionnement de la CNDH, des textes dépassés.)



### II.3. Difficultés rencontrées

- La disponibilité partielle des ressources financières n'a pas permis d'exécuter la totalité des activités programmées dans les Plans de Travail Annuel ;
- La non mobilisation des ressources financières par le Gouvernement a constitué un risque majeur dans l'atteinte des objectifs assignés par le Programme,.
- Le faible taux d'exécution des activités dû au retard de traitement des dossiers et de décaissements des fonds ;
- L'instabilité à la tête du Programme et des institutions impliquées dans l'exécution de ce Programme (fusion des ministères, des directions, changement de coordonnateurs) a constitué une difficulté importante ;
- Faible communication entre le PNUD et le Programme.

### II.4. Perspectives d'avenir

- Dupliquer et pérenniser l'expérience des centres d'écoutes et d'orientation des justiciables dans d'autres localités;
- faire le plaidoyer auprès du gouvernement et de l'Assemblée Nationale pour l'adoption de l'avant-projet de loi relative à la réforme de la CNDH ;
- Continuer le processus d'adoption de la Politique Nationale Genre ;
- Continuer l'appui pour la loi de quota 30% des femmes dans les instances de prise de décision.

### II.5. Bilan financier

Budget du Projet 2. 019.866 \$	Total des dépenses des du Project	Balance du Projet	Dépenses Totales %of total budget
2. 019.866 \$	1.658.261 \$	361605 \$	82,09%

Après cette présentation du bilan global des activités et du bilan financier, des constats et remarques suivants ont été faits par les membres du comité :

- Il a été constaté que la présentation du bilan ne mentionne pas les indicateurs, les impacts ou le changement induit par la mise en œuvre du programme.
- Le rapport final devra mentionner clairement ces éléments dans l'analyse de l'impact du programme, sur la situation de départ, la valeur ajoutée ou l'amélioration du contexte ayant justifié son élaboration et sa mise en œuvre.

Certaines activités ont bien été réalisées mais ne ressortent pas dans la présentation. L'équipe du programme devra les y insérer ainsi que dans le rapport final. Il s'agit entre autres de :

- La collecte des jurisprudences et la publication des dépliants d'information judiciaire effectuées dans les ressorts de la Cour d'appel de N'Djamena et Moundou par l'Unité de Dissémination Juridiques(UDJ) ;
- L'atelier de formation des enfants mineurs en conflit avec la loi de la maison d'arrêt de N'Djamena ;
- l'émission radiophonique sur le thème « les honoraires et émoluments d'avocat » ;
- La rédaction et la validation du rapport sur le droit économique et socioculturel ;
- Le rapport sur la convention de droit de l'enfant.

### **Les recommandations issues de la réunion**

- Continuer à appuyer les audiences foraines et les sessions criminelles en attendant la mise en place d'un nouveau programme national ;
- Continuer à renforcer la capacité des agents du ministère en charge de la justice et droits humains et du ministère en charge de la femme ;
- Continuer à appuyer également les actions dans le domaine du genre.



### III. Inventaire des biens

Selon l'inventaire présenté, le programme dispose des moyens roulants à savoir trois véhicules Toyota Prado, des équipements informatiques, des mobiliers de bureau et de diverses fournitures.

Les membres du comité de pilotage ont décidé de transférer l'ensemble de biens au Ministère de la Justice chargé des Droits Humains pour être utilisés pour pérenniser les acquis du programme ou pour continuer à servir au renforcement des services judiciaires, des droits humains et de l'équité du genre.

En ce qui concerne l'affectation finale de ces biens, le Secrétaire Général du Ministère de la Justice et des Droits Humains proposera une clé de répartition entre les différents services ou partenaires impliqués directement dans la mise en œuvre du PRSDHEG (Ministère de la justice chargé des droits humains, Ministère en charge de la femme, les juridictions de Mongo, Kélo, Doba et la CELIAF).

Enfin il a été demandé aux points focaux sortants et aux membres du comité de pilotage de se rapprocher de l'équipe du programme pour enrichir le rapport final en cours de finalisation notamment en y intégrant les nouveaux éléments discutés à la réunion et ceux non ressortis dans la présentation du bilan global. La CELIAF s'est proposée de transmettre à la coordination du programme son rapport comportant une analyse sur les impacts et les changements induits par le programme.

Commencée à 10h, la réunion a pris fin à 13h.



**DJIMADJIMBAYE KATANGAR Aimé**  
Secrétaire Général du Ministère  
de la Justice, Chargé des Droits Humains

Les Co-présidents



**Laurent RUDASINGWA**  
Conseiller Senior Programme  
PNUD